

## PAIE ET DECLARATIONS SOCIALES

### OBJECTIFS :

Maîtriser la gestion de la paie : établissement du bulletin de paie, comptabilisation et déclaration.

DUREE : EFI : 28 heures

PERSONNES CONCERNEES : Toute personne amenée à établir des bulletins de paie.

PRE-REQUIS : Maîtrise des principes fondamentaux de la comptabilité et de l'étude des comptes.

SUPPORT PIGIER : « Paie et déclarations sociales »

### PROGRAMME / SAVOIR-FAIRE DEVELOPPES :

#### 1. Le cadre juridique de la rémunération du personnel

- a. Le contrat de travail
- b. Déclaration Unique d'Embauche
- c. La durée légale du travail
- d. Réglementation des heures supplémentaires
- e. Les retenues (absences, opposition, saisie-arrêt...)
- f. Les congés payés
- g. Les absences pour maladie

#### 2. Les éléments du salaire

- a. Salaire de base et salaire brut
- b. Les charges sociales au 01/07/2007
- c. Allègements de charges sociales
- d. Les cumuls
- e. SMIC et garantie de ressources « Complément différentiel »
- f. Les partenaires sociaux de l'entreprise
- g. Autres retenues (acompte et avance)
- h. Le salaire et ses composantes
- i. Comptabilisation de la paie
- j. Comptabilisation des congés payés

#### 3. Fiscalité sur les salaires

- a. Taxe sur les salaires
- b. La taxe d'apprentissage
- c. La formation professionnelle
- d. La participation à l'effort de construction

#### 4. Etablissement du bulletin de paie

- a. Calcul de la paie : exemple corrigé
- b. Bulletins de paie
- c. Les états de charges sociales et de déclarations
- d. DADS – URSSAF
- e. Déclaration au GARP
- f. Déclaration aux caisses de retraites

SESSIONS : Toute l'année, en dehors des périodes de vacances scolaires, les mardis après-midi de 14h00 à 18h00.

TARIF : 1.288,00 €uros TTC